



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 14 mai 2020 à 15h00, en mode de visioconférence, à laquelle sont présents :

| | |
|----------------------|-----------|
| Jean-Guy Galipeau, | Amherst |
| Évelyne Charbonneau, | Huberdeau |
| William Howe, | Arundel |
| André Ste-Marie, | Brébeuf |
| Pierre Bertrand | Montcalm |

Formant tous quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Galipeau.

Le quorum étant constaté, M. Jean-Guy Galipeau, président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte.

Le greffier mentionne que tous les membres du conseil ont été avisés par écrit de l'ajournement de la séance ordinaire du 11 mai dernier, la séance étant ajournée faute de quorum, celle-ci ayant été reportée au jeudi 14 mai à 15h00.

Bernard Davidson, greffier

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 167-05-2020 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le conseil d'administration de la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest siège ce 14 mai 2020 par voie de visioconférence.

Chacune des personnes s'est identifiée individuellement lors de la connexion.

Assiste également à la séance par visioconférence Bernard Davidson, greffier pour la régie.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire Québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT le décret 388-2020 qui prolonge le décret numéro 222-2020 est toujours en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, les membres du conseil et les officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance du 14 mai 2020 par visioconférence;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. William Howe



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

QUE le conseil de la régie accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et voter par visioconférence.

Cette séance est enregistrée à des fins publiques.

2. RÉSOLUTION NUMÉRO 167-05-2020 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

R167-05-2020

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté avec dispense de lecture:

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance.
- 2- Adoption de l'ordre du jour.
- 3- Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020.
- 4- Ratification des comptes à payer au 30 avril 2020. État de compte de la municipalité de Brébeuf pour intérim de janvier à fin mars. Relevé des heures travaillées en avril.
- 5- Déclaration des intérêts pécuniaires des membres de la régie.
- 6- Octroi d'un mandat – Rapport financier 2020.
- 7- Publication des documents de la RIMRO.
- 8- Compte rendu des opérations du mois d'avril.
- 9- Relevé des problématiques de collectes par les chauffeurs.
- 10- Covid-19. Effets sur les opérations courantes de la RIMRO.
- 11- Suivi de l'appel d'offres, camions neufs Western Star et bennes de 33 verges cubes.
- 12- Varia.
- 13- Période de questions
- 14- Levée de la séance.

Adoptée à l'unanimité

3. RÉSOLUTION NUMÉRO 168-05-2020 **RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15** **AVRIL 2020**

R. 168-05-2020

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020 a été remis à chaque membre du conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 avril 2020 soit ratifié tel que déposé et rédigé.

Adoptée à l'unanimité

4. RÉOLUTION NUMÉRO 169-05-2020 **RATIFICATION DES COMPTES À PAYER AU 30 AVRIL 2020**

R.169 -05-2020

CONSIDÉRANT Que la liste des comptes à payer en date du 30 avril 2020 pour un total de 46 969.61\$ a été transmise à chaque membre du Conseil d'administration;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE la liste des déboursés soit approuvée et d'en autoriser le paiement.

Nonobstant ce qui précède, le greffier informe les membres que pour la facture numéro 402 de XPerloc, un crédit a été demandé en ce qui concerne les frais de carburant occasionnés suite à des réparations des camions à Montréal, les dits camions ayant été retournés à moitié vide de carburant. Une vérification doit également être faite sur la facture 355 pour les coffres en aluminium, à savoir si le paiement n'a pas été fait en 2019.

De plus, suite au dépôt du relevé des heures travaillées en avril de Bernard Davidson d'en autoriser le paiement pour un total de 29 heures. Également de lui rembourser les frais d'abonnement à l'application Zoom servant aux visioconférences.

Également considérant les contraintes imposées par la Covid -19 et que Bernard Davison était dans l'impossibilité d'accomplir toutes les actions en lien avec les opérations de la RIMRO, il a été convenu que Philippe Brunelle continuait à s'occuper d'une partie des opérations jusqu'à reprise complète des activités normales et de lui payer la prime équivalente à 1.50\$ par heure travaillée, cette prime ne générant pas de surplus financier pour la régie car ces heures auraient été normalement faites par le chargé des opérations. L'ajustement sera fait par Bernard Davidson

Adoptée à l'unanimité

5. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le greffier informe les membres du conseil d'administration que les déclarations d'intérêts pécuniaires n'ont pas été déposées lors d'une séance antérieure.

Mention est faite que la municipalité d'Arundel aurait procédé dans ce dossier. Une vérification sera faite, et le greffier fera un suivi approprié lors d'une prochaine séance.

6. OCTROI D'UN MANDAT RAPPORT FINANCIER 2020 ET RAPPORT DES VÉRIFICATEURS EXTERNES



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Demande est faite d'appeler André Charest, c.a et Amyot Gélinas pour une offre de services relativement à la production du rapport financier et le rapport des vérificateurs externes de la Régie Intermunicipale des Matières résiduelles de l'Ouest pour l'année 2020.

PUBLICATION DES DOCUMENTS DE LA RIMRO

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

De vérifier auprès de chaque municipalité de la régie, la possibilité d'afficher tous les documents publics de la RIMRO sur leur site internet, au lieu de procéder à la confection d'un site internet.

Adoptée à l'unanimité

COMPTE RENDU DES OPÉRATIONS DU MOIS D'AVRIL

Le greffier dresse un compte rendu des principales opérations de la RIMRO au cours du mois d'avril et répond aux questions des membres.

RELEVÉ DES PROBLÉMATIQUES PAR LES CHAUFFEURS

Les chauffeurs ont remis les relevés des problématiques rencontrés au cours du mois d'avril dans chaque municipalité. Le greffier en dresse un compte rendu.

Copie sera transmise aux municipalités concernées.

COVID-19 EFFETS SUR LES OPÉRATIONS DE LA RIMRO

En raison de la Covid-19, le greffier doit effectuer une partie importante de son travail à distance.

Considérant qu'il fournit actuellement ordinateur, papier et imprimante, les membres sont d'accord à lui rembourser l'achat d'un ensemble de cartouches d'encre et de lui fournir le papier utilisé.

RÉSOLUTION NUMÉRO 170-05-2020 -APPEL D'OFFRES 2020-01 – CHOIX D'UN SOUMISSIONNAIRE CAMIONS NEUFS WESTERN STAR ET BENNES DE 33 VERGES CUBES

Après discussion sur les différentes possibilités de financement sur l'achat de deux camions neufs Western Star équipés de bennes de 33 verges cubes et de bras automatisé :

IL EST PROPOSÉ par M. André Ste-Marie

QUE la soumission déposée par Centre du camion Mont-Laurier 2009 inc. datée du 27 mars 2020 au formulaire de soumission et ouverte le 15 avril 2020 pour l'achat de deux camions neufs de marque Western Star modèle



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

4700 équipés de bennes de 33 verges cubes à chargement latéral automatisé au prix unitaire de 350,100\$ avant taxes, incluant le jeu de 10 roues et pneus d'hiver additionnels soit retenue, le tout conditionnel à l'obtention du financement par crédit bail tel que prévu aux documents d'appel d'offres;

De plus, la régie désire se prévaloir de l'option de garantie additionnelle de sept (7) ans sur le moteur, de cinq(5) ans sur la transmission et essieux et de cinq (5) ans sur l'ordinateur et le système électrique, le tout tel que spécifié au document numéro CL11761 daté du 26 mars 2020 au montant avant taxe de 9468.50\$ par camion et autres documents joints à la soumission;

D'autoriser l'encaissement à titre de dépôt de soumission et de cautionnement de soumission la traite bancaire incluse à la soumission au montant de 70,020.\$;

De plus, les choix de couleurs pour les camions est vert pour la cabine et gris pour la benne.

Le vote étant demandé sur cette proposition :

Pour : Jean-Guy Galipeau;
William Howe;
André Ste-Marie

Pierre Bertrand
Évelyne Charbonneau

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NUMÉRO 171-05-2020- AJUSTEMENTS MINEURS CAMIONS WESTERNSTAR 2021

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

D'autoriser s'il y a lieu des ajustements mineurs sur la benne des camions afin de se prévaloir des derniers développements apportés et ce jusqu'à concurrence de plus ou moins mille (1,000.\$) dollars.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NUMÉRO 172-05-2020- APPEL D'OFFRES PAR VOIE D'INVITATIONS POUR LE FINANCEMENT PAR VOIE DE CRÉDIT BAIL

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

De procéder à un appel d'offres par voie d'invitations auprès de trois fournisseurs de crédit bail pour le financement des camions en retenant l'option de financement d'une durée de sept (7) ans avec une valeur résiduelle de dix (10%) pour cent.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION NUMÉRO 173-05-2020- REMERCIEMENTS À ANNIE BELLEFLEUR, GREFE PAR INTÉRIM

IL EST PROPOSÉ PAR M. William Howe



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

Et unanimement résolu de remercier chaleureusement Madame Annie Bellefleur qui a assurée la greffe par intérim de la régie en l'absence de Bernard Davidson, et de souligner son excellent travail et son implication auprès de la RIMRO pour les mois de janvier à mars 2020 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité

9. RÉOLUTION NUMÉRO 174-05-2020- LEVÉE DE LA SÉANCE

R. 160-03-2020

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE la séance soit levée. Il est 16h05

Adoptée à l'unanimité

Je, M. Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

Président

Greffier